

ASSEMBLÉE NATIONALE

17 mai 2023

PROGRAMMATION MILITAIRE POUR LES ANNÉES 2024 À 2030 ET PORTANT
DIVERSES DISPOSITIONS INTÉRESSANT LA DÉFENSE - (N° 1234)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N° 1764

présenté par

M. Vermorel-Marques et M. Thiériot

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 36, insérer l'article suivant:**

Dans un délai de douze mois à compter de la promulgation de la présente loi, le Gouvernement remet au Parlement un rapport d'évaluation concernant le besoin d'équipements de l'armée française, notamment en matière de blindés issus du programme Scorpion.

EXPOSÉ SOMMAIRE

L'industrie liée au secteur de l'armement occupe une place tout à fait conséquente en France. Elle représente ainsi quelque 15 milliards d'euros de chiffre d'affaires, et est composée d'une dizaine de grands groupes, dont un certain nombre de fleurons nationaux. L'ensemble du secteur fait ainsi vivre chaque jour 200 000 personnes, de manière directe et indirecte. Outre les grands groupes (Dassault, Safran, Thales...), ce sont près de 4 000 PME qui sont présentes sur le territoire, à l'image du principal site de production de Nexter, basé à Roanne.

Cette dynamique industrielle tend d'ailleurs à s'amplifier. Pour preuve, la France est proche de devenir le deuxième exportateur mondial devant la Russie et la Chine. Sur la période 2018-2022, ce secteur a progressé de 40% comparé à la période 2013-2017.

L'État doit ainsi soutenir massivement cette industrie. Alors que des annonces fortes avaient été faites en ce sens de manière récente, il apparaît comme regrettable certain ralentissement notamment du programme Scorpion. Ce ralentissement aura nécessairement des conséquences pour le secteur de l'industrie militaire, et donc celui de Nexter basé à Roanne.

Aussi, face à l'ensemble de ces éléments, cet amendement propose de remettre au Parlement un rapport évaluant le besoin d'équipements de l'armée française, notamment en matière de blindés issus du programme Scorpion.